

Afrique du Sud : Gestion des déchets et financement

Plateforme africaine pour des villes propres

Août 2025

Yokohama

Japon

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Carte de l'Afrique du Sud
2. Démographie
3. Législation et politiques
4. Gouvernance des déchets
5. Mécanismes de financement
6. Réformes du financement



CARTE DE L'AFRIQUE DU SUD



forestry, fisheries
& the environment

Department:
Forestry, Fisheries and the Environment
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



G20 SOUTH AFRICA 2025



Find us:
Department of Forestry, Fisheries
and the Environment

Follow us:
Department of Forestry, Fisheries
and the Environment (DFFE)



Watch us:
EnvironmentZA

Follow us:
@EnvironmentZA

Call centre: 086 111 2468 | Website: www.dffe.gov.za



South Africa's population in 2024

FEMALE 32,129,704

Total population 63,015,904

MALE 30,886,200

BLACK FEMALE 26,242,328

Black 51,509,312

BLACK MALE 25,266,984

COLOURED FEMALE 2,738,174

Coloured 5,338,586

COLOURED MALE 2,600,412

INDIAN/ASIAN FEMALE 799,478

Indian/Asian 1,628,794

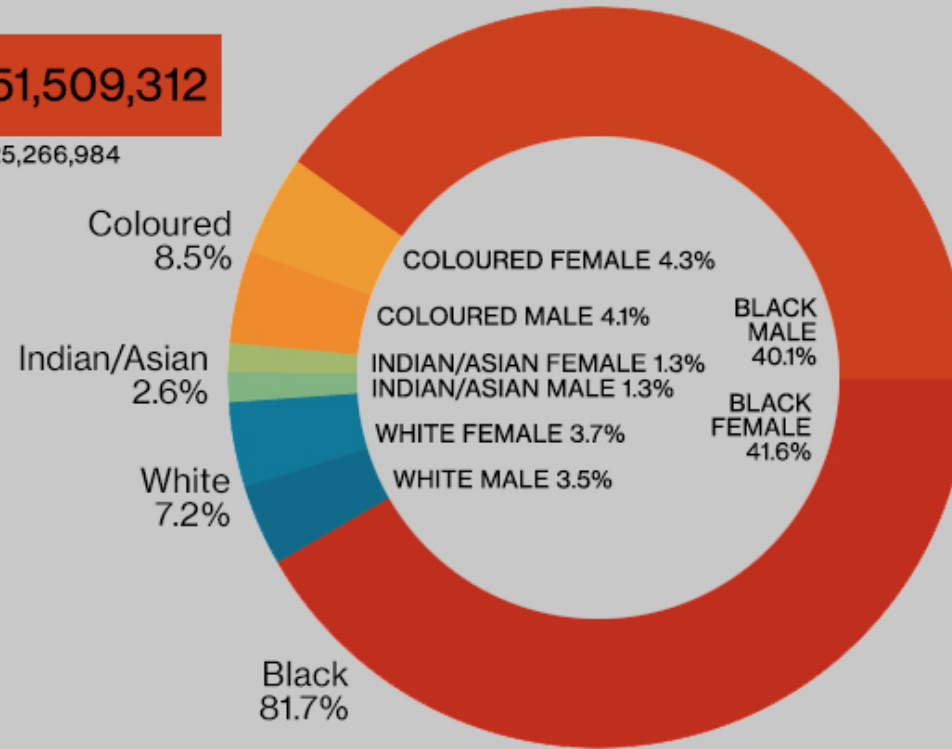
INDIAN/ASIAN MALE 829,316

WHITE FEMALE 2,349,724

White 4,539,212

WHITE MALE 2,189,488

South Africa's four "population groups" – black, coloured, Indian/Asian and white – are based on colonial and apartheid racial categories. Stats on these groups help track efforts to reduce inequality since the dawn of democracy in 1994.



51.5 million black people make up 81.7% of the population

5.3 million coloured people make up 8.5% of the population

1.6 million Indian/Asian people make up 2.6% of the population

4.5 million white people make up 7.2% of the population

SouthAfrica-Info.com

GRAPHIC: MARY ALEXANDER • DATA: STATISTICS SOUTH AFRICA MID-YEAR POPULATION ESTIMATES 2024



forestry, fisheries & the environment

Department:
Forestry, Fisheries and the Environment
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



G20 SOUTH AFRICA 2025



Find us:
Department of Forestry, Fisheries and the Environment



Follow us:
Department of Forestry, Fisheries and the Environment (DFFE)



Watch us:
EnvironmentZA



Follow us:
@EnvironmentZA

Call centre: 086 111 2468 | Website: www.dffe.gov.za



MANDAT LÉGISLATIF (NATIONAL)

• Article 24 de la Constitution : Toute personne a le droit

À un environnement qui ne nuit pas à leur santé ou à leur bien-être

À la protection de l'environnement dans l'intérêt des générations actuelles et futures grâce à des mesures législatives et autres raisonnables qui ::

- I. Prévenir la pollution et la dégradation écologique
- II. Promouvoir la conservation
- III. Assurer un développement et une utilisation écologiquement durables des ressources naturelles tout en favorisant un développement économique justifiable

Politiques et législations clés :

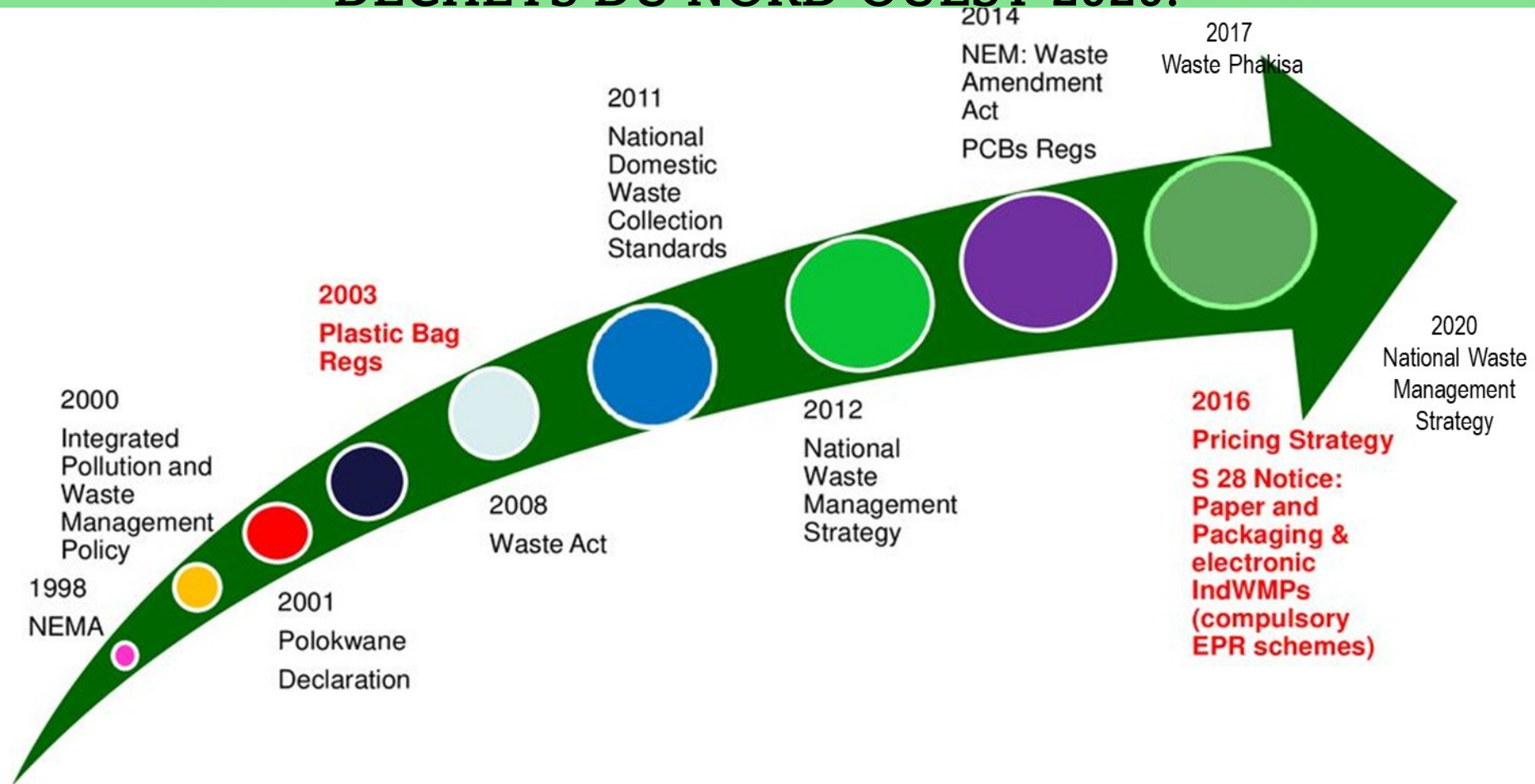
- Livre blanc sur la gestion intégrée de la pollution et des déchets
- **NEMA et NEM : Loi sur les déchets (n° 59 de 2008) [NEMWA] telle que modifiée**
 - Stratégie nationale de gestion des déchets (NWMS)
- Politique relative à la fourniture de services de base d'enlèvement des ordures ménagères aux
 - Stratégie nationale de tarification des frais de gestion des déchets
- Réglementation sur les polluants organiques persistants, les substances appauvrissant la couche d'ozone et les polychlorobiphényles

Normes et standards

Évaluation de la mise en décharge des déchets, 2013
Collecte des déchets ménagers, 2013
Mise en décharge des déchets, 2013
Assainissement des sols contaminés et qualité des sols en République d'Afrique du Sud, 2014
Stockage des déchets, 2013
Extraction, torchage ou récupération des gaz de décharge, 2013
Mise au rebut ou récupération des véhicules à moteur, 2013
Tri, broyage, concassage, criblage, déchetage ou mise en balles des déchets généraux, 2017



DE LA POLITIQUE INTÉGRÉE DE GESTION DE LA POLLUTION ET DES DÉCHETS À LA STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS DU NORD-OUEST 2020.



forestry, fisheries
& the environment

Department:
Forestry, Fisheries and the Environment
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



G20 SOUTH
AFRICA
2025



Find us:
Department of Forestry, Fisheries
and the Environment



Follow us:
Department of Forestry, Fisheries
and the Environment (DFFE)



Watch us:
EnvironmentZA

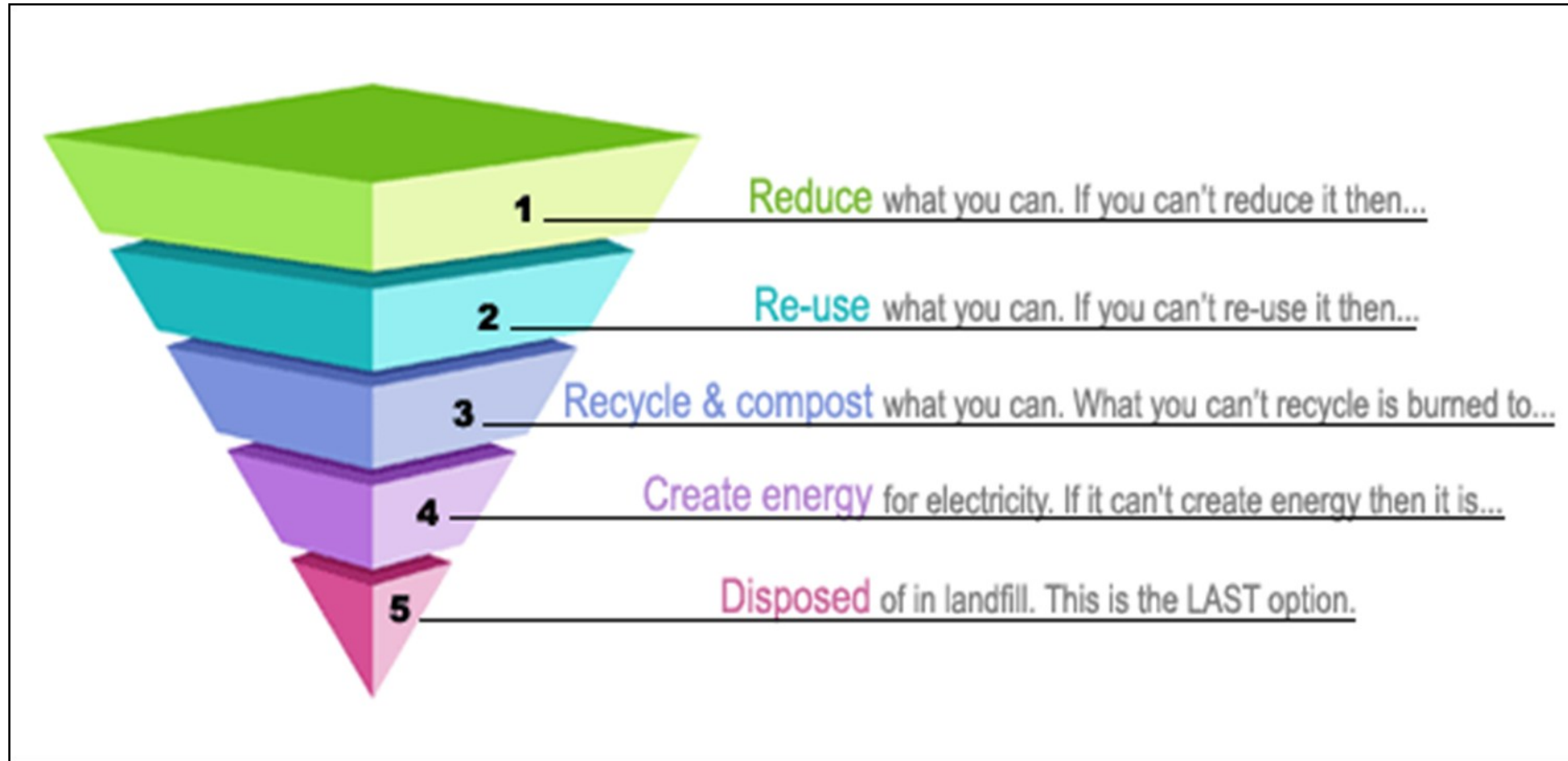


Follow us:
@EnvironmentZA

Call centre: 086 111 2468 | Website: www.dffe.gov.za

APPROCHE GÉNÉRALE

Basé sur la hiérarchie de gestion des déchets



forestry, fisheries
& the environment

Department:
Forestry, Fisheries and the Environment
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



G20 SOUTH
AFRICA
2025



Find us:
Department of Forestry, Fisheries
and the Environment



Follow us:
Department of Forestry, Fisheries
and the Environment (DFFE)



Watch us:
EnvironmentZA



Follow us:
@EnvironmentZA

Call centre: 086 111 2468 | Website: www.dffe.gov.za

STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS

PILIERS CLÉS (NWMS 2020)

1. Réduction des déchets :

Prévenir la production de déchets et, lorsque cela n'est pas possible, détourner 45 % des déchets des décharges dans un délai de 5 ans grâce à la réutilisation, au recyclage, à la valorisation et à d'autres méthodes de traitement des déchets ; 55 % dans un délai de 10 ans ; et au moins 70 % dans un délai de 15 ans, afin d'atteindre l'objectif « zéro déchet » dans les décharges.

2. Services de gestion des déchets efficaces et durables :

Tous les Sud-Africains vivent dans des communautés propres, dotées de services de gestion des déchets bien gérés et financièrement viables.

3. Conformité, application et sensibilisation :

Intégration de la sensibilisation aux déchets et d'une culture de conformité avec une tolérance zéro envers la pollution, les déchets sauvages et les décharges illégales.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

- **Gouvernement national**

- Responsable des questions relatives aux déchets dangereux, coordination de la mise en œuvre de la loi sur les déchets et élaboration de réglementations et de politiques nationales.
- Coordination de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des déchets. (NWMS)
- Soutien aux provinces et aux collectivités locales

- **Gouvernement provincial**

- Autorité réglementaire pour les questions générales relatives aux déchets.
- Coordination de la mise en œuvre de la loi sur les déchets dans les provinces.
- Soutien aux districts et aux collectivités locales.

- **Collectivités locales**

- Autorité exclusive pour la collecte et l'élimination des déchets.
- Mise en œuvre de la loi sur les déchets, des politiques, des réglementations, etc.

MODÈLE DE GOUVERNANCE

Responsable national
de la gestion des
déchets

Groupes de travail- SM
Mintech - HoDs
Minmech – Ministre & MECS

Responsable provincial de la
gestion des déchets (9)

Déchets
provinciaux
Forums –
Province
et municipalités

Responsable municipal de la
gestion des déchets (257)



forestry, fisheries
& the environment

Department:
Forestry, Fisheries and the Environment
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



G20 SOUTH
AFRICA
2025



Find us:
Department of Forestry, Fisheries
and the Environment



Follow us:
Department of Forestry, Fisheries
and the Environment (DFFE)



Watch us:
EnvironmentZA



Follow us:
@EnvironmentZA

Call centre: 086 111 2468 | Website: www.dffe.gov.za

SOURCES DE FINANCEMENT

Type de source	Description de la source	Institution
Subventions gouvernementales	Les municipalités peuvent solliciter des subventions auprès du gouvernement national/provincial pour le développement des infrastructures, par exemple la subvention pour les infrastructures municipales qui finance les infrastructures destinées aux services de base ciblant les populations pauvres.	Départements nationaux/provinciaux
Contributions provenant des recettes	Financement provenant des taxes et impôts. Considéré comme moins coûteux que les prêts externes/internes. Peut être utilisé pour financer des biens d'équipement de moindre importance, tels que le mobilier et le matériel.	Municipalité
Dons et contributions publiques	Les dons peuvent provenir de donateurs locaux/étrangers pour des besoins spécifiques, par exemple les communautés défavorisées.	Particuliers, banques

SOURCES DE FINANCEMENT

Source Type	Source description	Institution
Equitable share	Funding that municipalities receive on a yearly basis from government. The amount a municipality gets depends mainly on the number of low-income people in the area- rural municipalities usually gets more	National Treasury
Service charges/ Tarrifs	Charges applicable for services rendered e.g. waste collection to households/ businesses	Municipality
Property rates	Property owners (e.g. business, residents) are charged "Property rates" which is a yearly tax based on the value of the property	Municipality
Fines	Penalties charges payable for not obeying the law e.g. Traffic fines. These may also generate additional income for municipalities. NB! Should come with motivating users to obey the law.	Municipality

SOURCES DE FINANCEMENT

Source Type	Source description	Institution
Public Private Partnerships (PPP)	Capital costs may be paid for by partnerships between private sector and the municipality	Private Sector/ Municipality
Internal loans	Funding acquired from “internal savings” such as Capital Development Funds or Consolidated Loan Fund. Can be used for the purchase of capital/ development items	Municipality
External loans	Loans (from a bank or financial institution) should only be used to finance the purchase of major capital items such as roads, sewerage works, buildings.	Bank

Comparing Alternative Service Delivery Options

Procurement Alternatives

Option	Asset Ownership	Operations and Maintenance	Capital Investment	Commercial Risk	Duration
Service Contract	Public	Public and Private	Public	Public	1-2 Years
Management Contract	Public	Private	Public	Public	3.5 Years
Lease	Public	Private	Public	Shared	8-15 Years
Concession	Public	Private	Private	Private	25-30 Years
BOT/BOO	Private and Public	Private	Private	Private	20-30Years
Divestiture	Private or Private and Public	Private	Private	Private	Indefinite (may be limited by license)



Opportunités et financement

- La subvention pour les infrastructures municipales, qui ne concernait auparavant que les biens immobiliers, a été modifiée en 2021 afin de permettre l'achat de véhicules destinés au ramassage des déchets.
 - Améliorer la collecte des déchets.
 - Éliminer les décharges illégales.
 - Améliorer la gestion des sites d'enfouissement.
- Introduction en 2020 d'une réglementation sur la responsabilité élargie des producteurs (REP).
 - Déchets d'emballages,
 - Déchets électroniques,
 - Éclairage,
 - Pesticides,
 - Piles portables,
 - Lubrifiants
- Processus d'examen des services commerciaux métropolitains en cours en partenariat avec la Banque mondiale
 - Les municipalités métropolitaines ont du mal à améliorer les services de base
 - Une subvention incitative a été mise en place pour aider les municipalités à restructurer leurs divisions chargées des déchets afin qu'elles deviennent des entités autonomes et améliorent :
 - La responsabilité
 - Le bilan



Opportunités et financement

- **Processus de révision du financement des collectivités locales en cours :**
 - Le financement des collectivités locales provient actuellement à 90 % des impôts locaux et à 10 % du gouvernement national.
 - En raison des difficultés économiques que connaît l'Afrique du Sud, les communautés ne sont pas en mesure de payer pour les services.
 - La révision vise à trouver des moyens de financer efficacement les collectivités locales, car elles sont responsables de la majeure partie de la mise en œuvre.
- **Réalisation d'études de faisabilité pour tester des technologies alternatives de traitement des déchets organiques et des plastiques grâce à un partenariat avec le GCF et l'alliance « End to Plastic ».**
 - Six municipalités ont été sélectionnées pour mener une étude de faisabilité complète en vue de l'introduction de technologies de traitement des déchets organiques.
 - Étendre la mise en œuvre de ces technologies au reste des municipalités et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
 - Augmenter les recettes provenant de la vente de produits tels que le biogaz, le compost, etc.
- **Entité du gouvernement national chargée des déchets, financée par une taxe sur les plastiques.**
 - La taxe perçue sur la vente de plastique sera utilisée pour aider les municipalités.

Mr Malcolm Mogotsi

Directeur : Soutien aux déchets municipaux

Département des forêts, de la pêche et de l'environnement

Tél. : +27 82 881 3378 | E-mail : mmogotsi@dffe.gov.za

Site web : <http://www.environment.gov.za>

**Addresss : The Environment House, 473 Steve Biko Road, Arcadia,
Pretoria, 0083**